**RAPPORT DE STAGE EN ENTREPRISE**

**3ème**

**Consigne :**

1. Le rapport devra être rédigé sous forme numérique avec le logiciel « powerpoint » ou équivalent.
2. Il devra contenir une page de présentation (cf p.2) et traiter de tous les points indiqués dans le plan (cf p.3)
3. Il sera évalué en fonction des critères d’évaluation précisés p.4.
4. Ce rapport devra être transmis via l’ENC92, dans le cahier de textes numérique. Un dossier « rapport de stage » sera créé par votre professeur principal.
5. La date limite pour transmettre ce rapport de stage a été fixée au **vendredi 13 mars, 17h**.
6. Les oraux auront lieu le vendredi 20 mars après-midi. Les modalités vous seront précisées ultérieurement.

1